

# UNION DES COMORES

*Unité – Solidarité - Développement*

*Président de l'Union*

Moroni, le 09 JAN 2023

DECRET N° 23 - 005 /PR

Portant nomination du Directeur Général de l'Energie, des Mines et de l'Eau.

## LE PRESIDENT DE L'UNION,

- VU la Constitution de l'Union des Comores du 23 décembre 2001, révisée par le référendum du 30 juillet 2018 ;
- VU le décret N° 09-024/PR du 07 mars 2009, fixant le cadre organique du Ministère de la Production, de la Pêche, de l'Environnement, de l'Energie, de l'Industrie et de l'Artisanat ;
- VU le décret N° 11-078/PR du 30 mai 2011, portant réorganisation générale et mission des services des Ministères de l'Union des Comores, modifié par les décrets N° 11-139/PR du 12 juillet 2011 et N° 16-102/PR du 14 juin 2016 ;
- VU le décret N°22-038/PR du 09 mai 2022 relatif à la composition du Gouvernement de l'Union des Comores.

## DECRETE :

**ARTICLE 1<sup>er</sup>** : Monsieur MAOULIDA ALI M'LANAOINDROU, Cadre au Ministère de l'Economie, est nommé Directeur Général de l'Energie, des Mines et de l'Eau au Ministère en charge de l'Energie, de l'Eau et des Hydrocarbures, en remplacement de Monsieur ALI IBRAHIM MAZIADA.

**ARTICLE 2** : Le présent décret sera enregistré, publié au Journal Officiel de l'Union des Comores et communiqué partout où besoin sera.

  
AZALI Assoumani

